
ailleurs, les tendances du développement et de l'investissement internationaux deviennent plus variées et plus complexes.

Malgré les craintes initiales, les mouvements financiers sont maintenant mieux répartis entre les pays de l'O.C.D.E., réduisant ainsi le risque que les entreprises américaines en viennent à posséder le monde. D'autre part, les États-Unis sont eux-mêmes devenus un important pays d'accueil de l'investissement étranger direct.

On assiste également à l'accroissement général du nombre des pays d'accueil et d'origine non membres de la zone O.C.D.E., ainsi que du nombre des sociétés transnationales originaires de pays en voie de développement. Les nouveaux pays industriels ont donc maintenant un enjeu plus grand dans l'instauration d'un climat plus positif concernant l'investissement direct.

Dans d'autres pays, la situation est tout à fait différente. Les multinationales sont attirées vers les nations en voie de développement mieux nanties, tandis que les mouvements financiers directs vers les pays moins développés sont insuffisants pour résoudre les sérieux problèmes qui s'y posent. Ainsi, un quart seulement de l'ensemble de l'investissement étranger direct se dirige vers les pays en voie de développement.

Cet état de choses, qui a une incidence sur les programmes d'aide publique au développement, souligne de façon spectaculaire l'importance du phénomène dans le processus de développement. Même si les investissements directs des dix dernières années dans les pays en voie de développement se sont accrus plus rapidement que le taux d'aide publique au développement, il reste qu'ils ont en réalité diminué en tant que proportion du mouvement annuel des ressources acheminées des pays de l'O.C.D.E. vers le tiers-monde. Il devient donc fort évident que l'investissement international, loin de remplacer l'aide au développement, ne peut que l'appuyer.

Le rôle que jouent les États à planification économique centrale constitue une autre complexité du phénomène de l'investissement étranger. Dans ces pays, l'investissement étranger est généralement restreint aux actions minoritaires, de sorte que son niveau reste habituellement bas. Mais nombre de sociétés d'État de ces pays sont elles-mêmes devenues des transnationales qui doivent donc, elles aussi, être assujetties aux règles du jeu.

La politique canadienne

Dans un environnement financier aussi complexe et variable, comment pouvons-nous renforcer la coopération internationale? Je crois qu'il nous faut de façon utile relier deux éléments. Le premier est la responsabilité des gouvernements des pays d'accueil d'assurer que l'investissement étranger contribue au développement national. Le deuxième est l'assurance que les sociétés transnationales qui prennent des risques seront traitées de façon équitable et se verront offrir la possibilité d'un rendement raisonnable. Voilà qui forme essentiellement la base de la politique canadienne dans ce domaine.